

Territoires

Portrait agricole du Massif central



Le Massif central, vaste massif ancien s'étendant sur 85 000 km², se distingue par sa diversité géologique, climatique et agricole. L'agriculture, qui représente 4 % de l'emploi local, est dominée par l'élevage herbivore, en particulier bovin et ovin. En 2020, ses 57 000 exploitations valorisent 4,1 millions d'hectares, majoritairement en prairies. Le secteur agroalimentaire, principalement axé sur l'industrie des viandes, emploie près de 33 500 salariés. La forêt, dominée par les essences feuillues, couvre 39 % du territoire. L'enseignement agricole s'appuie sur 81 établissements pour former les jeunes générations à des métiers variés.

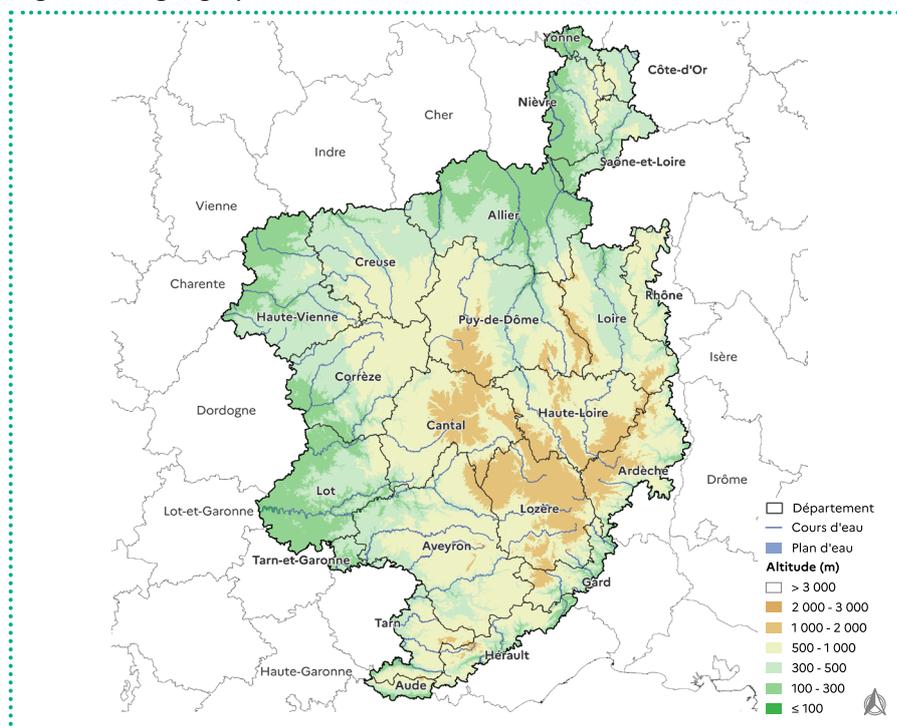
Un vaste massif aux multiples influences

Le Massif central, massif ancien d'origine hercynienne, présente une diversité géologique :

- socle granitique et métamorphique affleurant surtout au sud et à l'est (Cévennes, Margeride, plateau de Millevaches, Livradois-Forez, monts du Lyonnais) et dans les contreforts du Morvan au nord-est.
- formations volcaniques au nord et à l'ouest, superposées à ce socle : chaîne des Puys, monts Dore, Cantal, Mézenc, Cézallier, Aubrac, Velay.
- formations sédimentaires calcaires avec les plateaux karstiques des Causses, qui s'intègrent géographiquement au Massif central bien que leur origine soit distincte.

Le Massif central s'étend sur 85 000 km², soit 15 % du territoire métropolitain, couvrant partiellement quatre régions et tout ou partie de vingt-deux départements (Figure 1). Les deux tiers de sa superficie sont classés en zone de montagne, c'est-à-dire des territoires officiellement reconnus

Figure 1 - La géographie du Massif central



Sources : IGN - Admin Express 2025, BD TOPO 2025, BD ALTI

comme présentant des contraintes naturelles limitant la production agricole. Les exploitations agricoles sont situées en moyenne à 555 mètres d'altitude, bien au-dessus de la moyenne métropolitaine qui est de 239 mètres. Le massif abrite un parc national (PN des

Cévennes) ainsi que treize parcs naturels régionaux.

Situé en amont de quatre bassins hydrographiques (Seine-Normandie, Loire-Bretagne, Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée), sa position centrale, combinée à la richesse de son

réseau hydrographique et à la qualité de ses eaux, lui vaut le surnom de « château d'eau de la France ».

Le relief du Massif central détermine en grande partie la diversité climatique observée. Le grand alignement volcanique de la chaîne des Puys à l'Aubrac, prolongé au sud par les plateaux du Rouergue et du Tarn, joue le rôle de limite climatique. A l'ouest, l'influence océanique prédomine, tandis qu'à l'est, le climat continental, plus sec, s'impose. La façade sud-est (Sud-Vivaraïs, Cévennes, Larzac, Haut-Languedoc) est sous l'influence méditerranéenne.

Une présence agricole marquée

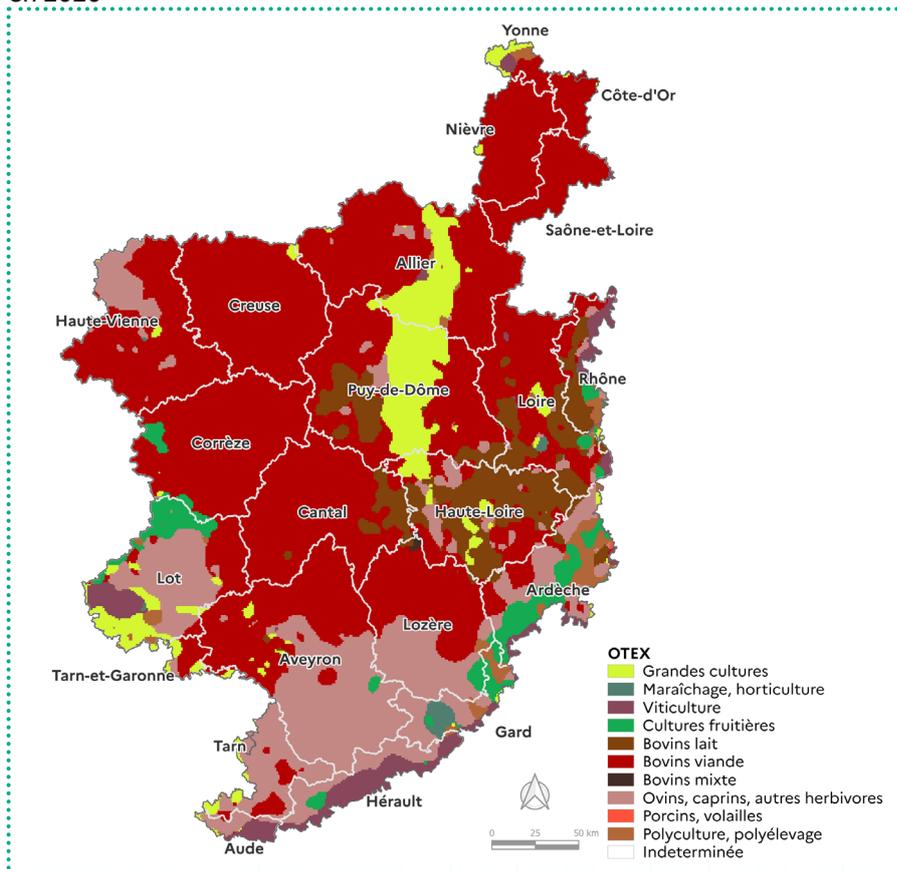
Le secteur « agriculture, sylviculture et pêche » occupe une place importante dans le territoire, représentant 4,0 % des emplois locaux, soit plus que la moyenne nationale (2,4 %). Il contribue à une gestion équilibrée des territoires ruraux et au maintien de paysages de montagne ouverts. Par ailleurs, la surface agricole utilisée (SAU) couvre près de la moitié du Massif (49 %).

Des prairies et des herbivores

Avec une production brute standard (PBS) de 5,1 milliards d'euros, le Massif central représente 7,9 % de la valeur de la production agricole en métropole. En 2020, le nombre d'exploitations agricoles recensées s'élève à 57 000, contre près de 73 000 en 2010. Les exploitations spécialisées en élevage restent majoritaires, mais leur part a diminué, passant de 75 % en 2010 à 70 % en 2020.

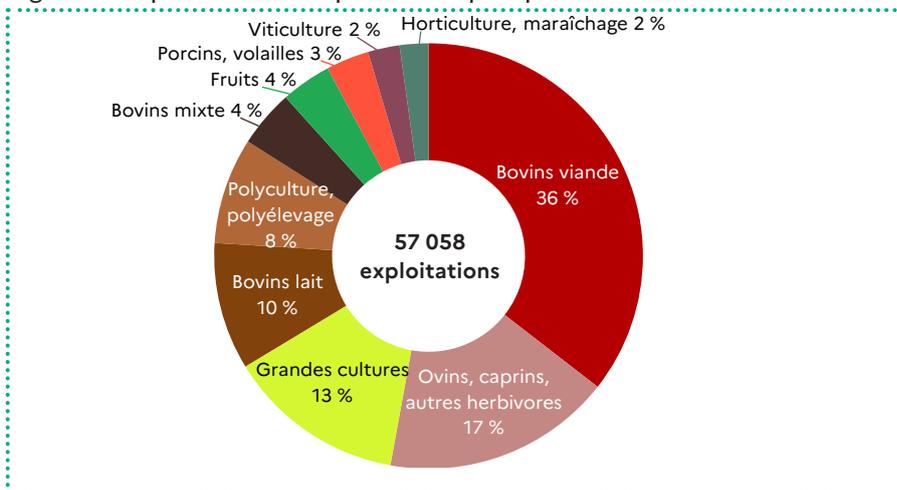
L'activité agricole dominante est l'élevage extensif d'herbivores (Figures 2 et 3). Sur l'ensemble du massif, les élevages spécialisés en bovins, ovins ou caprins concernent près de sept exploitations sur dix (35 % pour le seul élevage bovin viande), avec une concentration en zone de montagne. Les exploitations métropolitaines spécialisées en bovins viande se situent pour 42 % d'entre elles dans le Mas-

Figure 2 - Orientation technico-économique (OTEX) lissée à l'exploitation en 2020



Champ : exploitations dont le siège est dans le Massif central + tampon 10 km
Lissage à partir du siège de l'exploitation, basée sur les 100 plus proches voisins
Source : Agreste - Recensement agricole 2020
Fond carto. : IGN adminexpress 2020

Figure 3 - Répartition des exploitations par spécialisation en 2020



Champ : Massif central, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

sif central. Corréliées à cette activité d'élevage dominante, les surfaces fourragères représentent 85 % de la SAU. L'élevage bovin domine partout sauf dans le sud, où les ovins deviennent majoritaires.

Les exploitations spécialisées en grandes cultures sont peu nombreuses (13 % des exploitations) et se concentrent dans les plaines de la Limagne et du Brivadois.

Les exploitations viticoles sont surtout présentes sur les contreforts sud, est et ouest du massif (aires de production des vins du Languedoc, des Coteaux du Lyonnais et de Cahors).

L'agriculture, secteur structurant du massif

Malgré la diminution du nombre d'exploitations, l'agriculture demeure une

activité essentielle à l'économie du Massif central. En 2020, elle assure un emploi permanent à 98 800 personnes. En incluant les emplois saisonniers ou occasionnels, l'activité agricole représente l'équivalent de 80 800 temps plein (ETP). La main-d'œuvre familiale (chefs d'exploitation, coexploitants, et membres de la famille travaillant de manière permanente) domine largement, représentant 87 % du travail total contre 72 % en France métropolitaine. Le poids du travail salarié est peu important (9 %) même s'il tend à augmenter (7 % en 2010). Le recours à la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle est marginale (4 %), bien en deçà du taux métropolitain de 11 %. Ces faibles parts sont à mettre en lien avec la prédominance de l'élevage herbivore qui recourt quasi-exclusivement à la main-d'œuvre familiale.

Près de quatre exploitations sur dix produisent sous SIQO

En 2020, 20 300 exploitations produisent sous au moins un signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), soit 36 % des exploitations du Massif central.

Les SIQO incluent l'agriculture biologique (AB), les appellations d'origine (AOP-AOC), le label rouge (LR), les indications géographiques protégées (IGP) et les spécialités traditionnelles garanties (STG).

Le label rouge est le signe le plus répandu dans le Massif central ; il a progressé

entre 2010 et 2020 passant de 11 % à 14 % des exploitations concernées. Il concerne principalement des labels rouges en viande, représentant 84 % des exploitations utilisant ce SIQO.

Les productions agricoles du Massif central bénéficient de nombreuses certifications géographiques, avec notamment 21 AOP fromagères (Roquefort, Bleu d'Auvergne, Cantal, Fourme d'Ambert, Saint-Nectaire, etc.), impliquant 3 888 exploitations en 2020. Outre les nombreuses AOP viticoles, le Massif central compte également une dizaine d'autres AOP (Lentille verte du Puy, Pomme du Limousin, Châtaigne d'Ardèche, Châtaigne des Cévennes, Oignon doux des Cévennes, Fin Gras du Mézenc, Poulet du Bourbonnais, etc.). Au total, 6 800 exploitations produisent sous AOP.

L'IGP implique un nombre plus modeste d'exploitations (3 100), principalement pour la viande bovine, ovine ou de volaille ainsi que pour les vins.

L'agriculture biologique, moins développée qu'au niveau national (11,3 % des exploitations contre 12,1 %), occupe néanmoins une part légèrement plus importante de la SAU en 2020 (8,9 % contre 8,7 %). En 2024, 425 500 ha sont ainsi certifiés en bio ou en conversion soit 15,7 % de la surface bio métropolitaine.

La commercialisation en circuits courts concerne 12 600 exploitations. Elle est plus fréquente dans le quart sud-est du massif et les monts du Lyonnais.

Des exploitations plus fréquemment de petite dimension économique

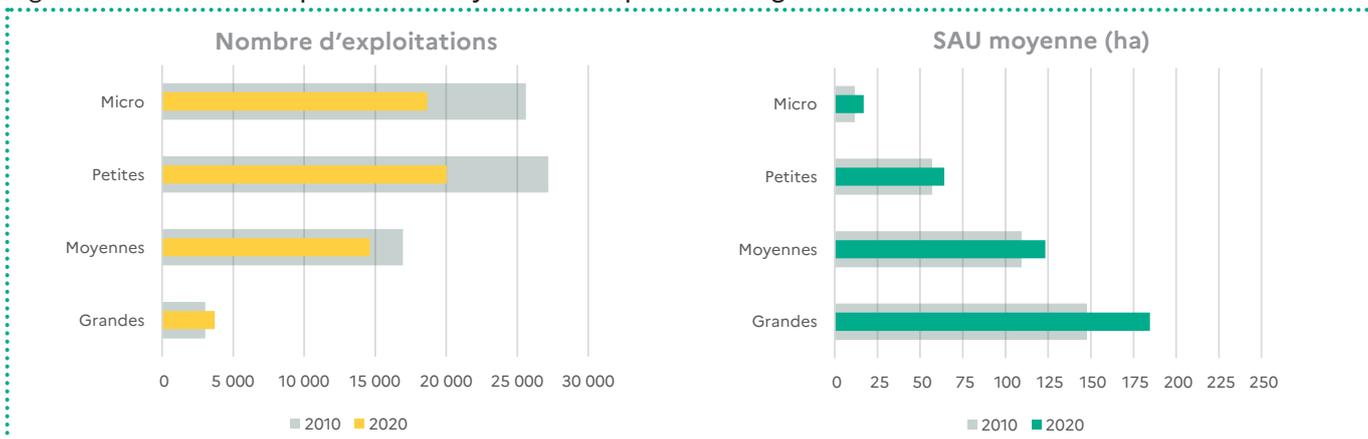
Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations du massif baisse de 22 %, tandis que la surface moyenne utilisée augmente de 15 hectares (ha), atteignant 72 ha en 2020, une valeur proche de la moyenne nationale (69 ha). Les exploitations sont généralement de petite dimension économique : 68 % sont des micros ou petites exploitations, contre 54 % en France métropolitaine. Les grandes exploitations représentent seulement 6 % des structures, contre 20 % à l'échelle nationale (Figure 4).

Un résultat économique par exploitation inférieur à la moyenne nationale

L'excédent brut d'exploitation (EBE), marqué par des variations annuelles significatives en raison de la volatilité des prix, se situe régulièrement en dessous de la moyenne nationale.

En 2023, l'EBE par actif non salarié est inférieur de 29 % au résultat métropolitain. De fortes disparités sont observées, tant entre les différentes spécialisations qu'entre les exploitations d'une même spécialisation. Les subventions d'exploitation représentent près des trois quarts de l'EBE, contre moins de 40 % au niveau national, soulignant ainsi la forte dépendance des exploitations du massif aux aides financières.

Figure 4 - Taille économique¹ et SAU moyenne des exploitations agricoles



1. Micro/petites/moyennes/grandes exploitations définies par la PBS, calculée en 2010 et 2020 «aux prix de 2017» (voir la définition sur le site Agreste).
Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Une industrie agroalimentaire présente sur tout le territoire

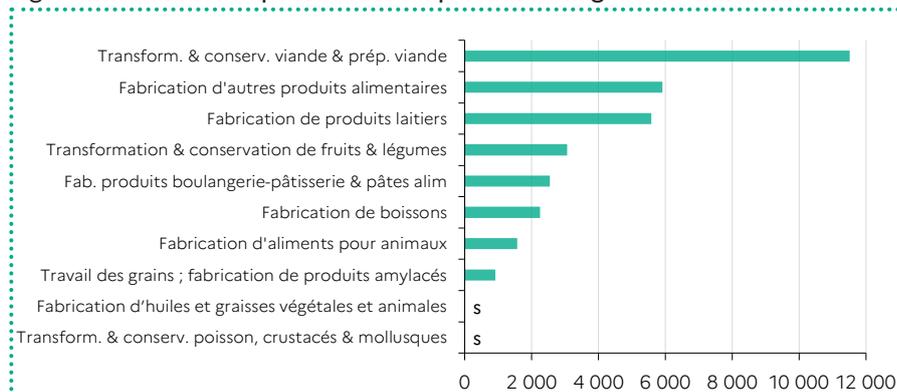
L'industrie agroalimentaire est présente sur l'ensemble du Massif central, au plus près des productions locales. En 2022, elle emploie, hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie, près de 33 500 salariés dans 1 300 établissements.

Les petites structures (moins de 50 salariés) emploient 32 % de la main-d'œuvre, contre 25 % au niveau national. À l'inverse, les établissements de 250 salariés ou plus n'en concentrent que 22 %, contre 35 % en France métropolitaine. L'industrie des viandes (abattage, conservation, préparation) est la plus présente avec 362 établissements et 11 500 salariés (Figure 5). Ce secteur est porté notamment par de grands établissements tels que SOCO-PA Viandes, Compagnie Madrange, La Quercynoise, Aoste, Tradival, Charal et Arrivé Auvergne. L'industrie du lait, avec 183 établissements et 5 600 salariés, vient en 2^e position. Elle est majoritairement tournée vers la fabrication de fromages et en grande partie implantée dans les aires de fabrication des AOP fromagères (Saint-Nectaire, Cantal, Roquefort, ...). Les deux plus gros employeurs sont la compagnie fromagère de la vallée de l'Ance et la société fromagère du Massegros.

La transformation et la conservation des fruits (3 100 salariés) est dominée par Andros, dans le Lot, qui possède le plus grand établissement agroalimentaire du Massif central (plus de 1 500 salariés).

La fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimen-

Figure 5 - Nombre de postes salariés par secteur agroalimentaire



Champ : Massif central

S : secret statistique

Source : Insee - Flores 2022, hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie

taires emploie 2 500 salariés, principalement près des zones de grandes cultures (plaine du Forez, limagnes).

L'industrie des boissons emploie près de 2 300 salariés, principalement dans le Puy-de-Dôme (Volvic).

Une forêt étendue et diverse

La surface boisée du Massif central couvre 3,3 millions d'hectares, soit 39 % de son territoire. Cette forêt, majoritairement feuillue (57 %), s'étend principalement à l'est (Haut-Languedoc, Cévennes, Vivarais, Monts du Lyonnais, Morvan), ainsi que sur les plateaux de l'ouest et du centre (Millevaches, Combrailles, Livradois-Forez). La forêt de production est privée pour 89 % de sa superficie. Le volume de bois sur pied atteint 627 millions de m³, avec une prédominance du chêne (29 %) et du hêtre (12 %) parmi les feuillus, du douglas (14 %) et du sapin pectiné (12 %) parmi les résineux. Un tiers de cette ressource forestière se trouve dans des conditions difficiles d'accessibilité physique selon la définition de l'IGN.

Un maillage d'établissements agricoles

En 2025, le Massif central compte 81 établissements d'enseignement agricole, dont 75 accueillent 15 500 élèves en formation scolaire initiale. Parmi eux, 68 % sont inscrits en filière professionnelle, tandis que 32 % suivent une formation générale ou technologique. Ces établissements sont répartis sur l'ensemble du territoire, avec près d'un tiers des élèves concentrés dans deux départements : la Loire (2 930 élèves) et l'Aveyron (2 050 élèves).

L'apprentissage occupe une place majeure, avec 64 établissements qui accueillent 3 651 apprentis dans des formations agricoles. La formation continue, proposée par 40 établissements, est également bien développée. Il convient de souligner l'importance de l'enseignement supérieur avec la présence de VetAgroSup ainsi que des antennes clermontoises d'AgroParis Tech et de l'institut Agro Dijon, situées dans le Puy-de-Dôme. ■

Pour en savoir plus

- Recensement agricole 2020 - Agreste Études Auvergne-Rhône-Alpes n° 7 - septembre 2022 - Parmi les 57 000 exploitations du Massif central, sept sur dix sont spécialisées dans l'élevage.

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes

Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Bruno Ferreira
 Directeur de la publication : Seán Healy
 Rédactrice en chef : Émeline Batisse
 Rédaction : Benoît Fontaine, Émeline Batisse
 Composition : Laurence Dubost
 Dépôt légal : À parution
 ISSN : 2729-4730 (en ligne) © Agreste 2025